

Résilience flamande

Plan de relance du Gouvernement flamand

Contenu

AVANT-PROPOS	4
LA FLANDRE SE REDRESSE APRÈS LE CORONA	6
INVESTIR MAIS AUSSI RÉFORMER	10
APPROCHE BUDGÉTAIRE	14
FERS DE LANCE POUR LES INVESTISSEMENTS	16
INVESTISSEMENT DANS L'HOMME ET LA SOCIÉTÉ	26
BREXIT	30

AVANT-PROPOS

Le coronavirus a également frappé la Flandre de plein fouet. C'est pourquoi elle investira 4,3 milliards d'euros afin de restaurer son tissu économique et social dans les années à venir. Ce plan d'investissement **"Vlaamse Veerkracht" (Résilience flamande)** s'affirme d'emblée comme le plus ambitieux jamais mis en œuvre par un gouvernement flamand. **Il repose sur sept piliers, sept ambitions, sept défis.**

Notre première ambition, qui est aussi notre premier défi, consiste à **maintenir l'excellence de notre système de soins** et à sécuriser sa place au niveau mondial.

Nous prévoyons dès lors une enveloppe de moyens financiers supplémentaires qui culminera à 525 millions d'euros par an pour remédier aux points faibles de notre système de santé et de bien-être.

Notre deuxième défi sera de **renforcer la réactivité et l'efficacité de notre administration.**

Il faut par exemple raccourcir les délais de délivrance des permis aux entreprises et aux citoyens. Les procédures de recours doivent elles aussi être accélérées. C'est pourquoi nous investirons dans la désignation de juges supplémentaires auprès du Conseil du Contentieux des Permis.

En outre, nous nous acharnerons contre la bureaucratie, en mettant un terme au zèle réglementaire. Nous ferons table rase des règles sans valeur ajoutée. Cette démarche nous permettra de mener une politique plus ciblée et de faire des choix plus nets.

L'Autorité flamande octroie de nombreuses subventions, qui sont généralement utiles et nécessaires. Toutefois, une harmonisation des sources de subvention s'impose. Nous pratiquerons un audit plus approfondi des dépenses, en nous demandant à chaque occasion si elles sont justifiées.

Pour notre troisième ambition et défi, nous voulons assurer **la transition numérique de la Flandre** de manière rapide, sûre et respectueuse de la vie privée.

Lors de cette crise du coronavirus, nous avons tiré profit de la technologie pour améliorer et faciliter notre quotidien. Nous devons saisir ce moment pour être le porte-drapeau de cette révolution numérique. Nous aspirons dès lors à fonder, pendant la législature en cours, une entreprise flamande d'utilité publique spécialisée dans le traitement des données, qui sera chargée de cette mission spécifique. Nous devons joindre les rangs des nations qui exploitent des technologies comme l'intelligence artificielle, la robotique et l'Internet des objets, dans le but d'amender la société.

Pour entamer ce flux de données, nous souhaitons lancer la 5G le plus rapidement possible.

Quant au quatrième pilier, il consiste dans la transition vers plus de durabilité mais aussi vers **la décarbonisation de notre économie et de notre société.**

Pour y parvenir, nous procéderons à des investissements tournés vers l'avenir, dans l'innovation et la numérisation ainsi que dans la recherche et le développement. Nous accélérerons la trajectoire de croissance approuvée de 250 millions d'euros en investissements pour la recherche et le développement, tout en prêtant une attention particulière aux projets R&D au sein des entreprises.

Permettez-moi d'en citer quelques-uns parmi les plus notables. Dans le cadre du "Blue Deal", nous nous attaquerons au problème de la sécheresse, de la pénurie d'eau et des inondations. Nous y investirons près d'un demi-milliard d'euros. Nous lançons un programme à grande échelle destiné à accélérer la rénovation durable de logements et autres bâtiments. Nous misons pleinement sur l'énergie renouvelable et investissons dans la captation et la réutilisation du CO₂. C'est notre ambition de transformer la Flandre en une région à la pointe du progrès en matière d'hydrogène. Nous investirons

plus que jamais dans les infrastructures cyclables et les autres modes de transport durables. Nous développerons également considérablement l'infrastructure de recharge pour les véhicules électriques. La Flandre s'affirmera plus que jamais comme une plaque tournante du recyclage, un exemple en matière d'économie circulaire.

Outre l'investissement dans l'innovation, le temps est également propice à **l'investissement dans les travaux publics**, ce qui constitue d'ailleurs notre cinquième défi.

Nous investirons dans les bâtiments scolaires, les hôpitaux, les infrastructures culturelles et sportives, et le patrimoine immobilier. Nous développons aussi bien des réseaux de fibre optique que des réseaux 5G. Nous entreprendrons évidemment aussi de grands travaux de mobilité comme la verdurisation des transports en commun, la construction de nouvelles écluses et le rehaussement des ponts, sans oublier Oosterweel, le plus grand projet d'infrastructure en Europe occidentale.

Entretemps, la lutte contre le coronavirus se poursuit. Cela nous amène à notre sixième défi : veiller à ce que nous apprenions à **vivre avec ce virus**, ce qui peut bien s'avérer un équilibre difficile, entre liberté absolue et un certain degré de restrictions.

Concrètement, les questions suivantes doivent se trouver au cœur de notre réflexion : Comment faire en sorte que nos écoles restent ouvertes au maximum ? Comment assurer à nos seniors qui vivent dans les maisons de repos et de soins des vieux jours dans un cadre humain et sûr ? Comment booster l'Horeca et le secteur de l'événementiel ? Quels incitants supplémentaires pouvons-nous donner pour relancer le monde culturel ? Comment agir en faveur de la vie associative flamande si riche ? Comment continuer à soutenir nos secteurs du tourisme et de l'événementiel qui sont saignés à blanc ?

Grâce à notre véhicule d'investissement "Participatiemaatschappij Vlaanderen", nous allons aider les entreprises à préserver leur solvabilité. Nous prévoyons un capital de 1 milliard d'euros pour des prêts subordonnés et des participations au capital bon marché, ainsi que 3,4 milliards d'euros en capacité de garantie.

Nous cultivons enfin une septième ambition : **renforcer notre capital humain** en investissant davantage encore dans un enseignement de qualité, dans la formation continue et dans une politique d'activation efficace des inactifs et des demandeurs d'emploi.

Si la Flandre veut réaliser sa volonté de devenir une région d'excellence en Europe, il faut relever le taux d'emploi. Quoique ce ne soit pas facile, nous poursuivons l'ambition de relever le taux d'emploi de 75% à 80%, ce qui implique la création de 120 000 jobs supplémentaires.

Nous aurons plus que jamais besoin de la collaboration de tout un chacun pour faire valoir nos nombreux atouts et rejoindre ainsi le peloton de tête européen dans de multiples domaines. Je suis conscient que ces ambitions et défis exigeront beaucoup d'efforts et une grande résilience de nous tous.

Or, si chaque membre de la société y met du sien, je suis convaincu que nous parviendrons à surmonter cette crise.

—

Jan Jambon
Ministre-Président flamand

—

La Flandre se redresse après le corona

La Flandre a vécu quelques mois très difficiles. Beaucoup de nos proches nous ont hélas prématurément quitté des suites du Covid-19. Des centaines de milliers de travailleurs ont dû être mis en chômage temporaire. Les personnes isolées, et en particulier les personnes âgées, ont souvent souffert de la solitude. Les contacts humains ont été réduits au strict minimum, les événements de masse ont été totalement bannis, les classes et bureaux ont fermé tandis que les commerces, l'Horeca et les entreprises ont vu leur chiffre d'affaires dégringoler. Et ce n'était pas une guerre, un tremblement de terre ou une catastrophe nucléaire qui a provoqué tant de perturbations, mais un simple virus.

L'angoisse et l'isolement se sont insinués dans nos vies. Mais les Flamands ont la capacité de se redresser la tête et d'aller de l'avant. Nous serons obligés de cohabiter avec ce virus et de le combattre pendant un certain temps encore. Mais le moment est venu de nous ressaisir. Nous devons évidemment respecter les règles de sécurité scrupuleusement. Mais nous allons et voulons recommencer à vivre. En bons vivants que nous sommes.

Notre résilience flamande nous permettra même de sortir plus forts de cette crise. Le coronavirus nous a donné plus de ressort encore. Nous avons découvert les possibilités des applications numériques. Nous avons appris à travailler et à étudier efficacement de chez nous. Nous réfléchissons davantage à nos modes et horaires de déplacement. Nous avons réappris à nous réjouir de bons moments avec nos voisins, nos familles, nos amis. Les excursions et vacances à l'intérieur de nos frontières sont devenues tendance. Nos entreprises et notre enseignement se sont adaptés, parfois à une vitesse surprenante.

Cette crise constitue une énorme opportunité que nous devons saisir. C'est la raison pour laquelle nous déployons aujourd'hui notre plan de relance "Vlaamse Veerkracht" (Résilience flamande), un projet ambitieux qui a pour but de positionner la Flandre dans le top européen.

Le moment est idéal pour investir et sécuriser ainsi notre prospérité, mais aussi pour passer à la vitesse supérieure vers une économie plus durable et pour investir dans l'innovation, l'enseignement et la formation, la nature et l'environnement. Nous misons sur une infrastructure à la pointe du progrès pour la Flandre, notamment dans le domaine de la mobilité (cyclable). Nous mettons tout en œuvre pour assurer la transformation numérique de la Flandre et nous engageons résolument sur l'autoroute de la 5G. Des investissements judicieux peuvent faire monter en flèche la productivité et la compétitivité de notre économie dans les prochaines années. Nous encouragerons nos entreprises et nos citoyens à investir.

L'Autorité flamande doit elle aussi donner le bon exemple. Nous saisissons cette occasion pour élever le niveau d'ambition de la Flandre, pour renforcer ce en quoi nous excellons et pour nous libérer d'une série de maux que nous traînons avec nous depuis longtemps déjà. Nous rendrons nos administrations plus combattives, plus zélées et orientées solutions. Les initiatives publiques et privées doivent se renforcer mutuellement et non se faire concurrence. Les entreprises, les particuliers et les pouvoirs publics doivent recevoir les permis demandés plus rapidement. Nous voulons moins de règles et plus d'efficacité. Du dynamisme. La numérisation nous y aidera et nous facilitera la vie. Les subsides sont certes souvent utiles et nécessaires, quoique certains de ces subsides manquent peut-être leur cible.

Nous sommes touchés mentalement et socialement, mais notre résilience est intacte. C'est pourquoi nous investissons sans lésiner sur les moyens dans le bien-être de la population, dans les soins et dans les prestataires de soins. Pendant la crise du coronavirus, nous leur avons adressé des applaudissements mérités, mais ce serait trop facile d'en rester là. Nous accordons aussi une attention particulière aux plus fragiles d'entre nous, car tout le monde doit être inclus, nous ne laissons personne de côté.

Tous ces projets coûtent de l'argent, beaucoup d'argent. Ils exigent des efforts, mais ils sont aussi le tremplin qui nous permettra de faire mieux et de miser plus haut. Nous voulons, devons et ferons revivre la Flandre.

Lors de l'élaboration de notre plan de relance, nous nous sommes inspirés des recommandations d'un comité économique et d'un comité social et du plan de relance du SERV (Conseil socio-économique de la Flandre). Le fil conducteur de la mise en œuvre de nos plans reste bien sûr l'Accord de Gouvernement flamand dans son intégralité. Nous organisons une implication plus poussée des comités de relance et veillons à une efficacité maximale.

Dans les semaines et les mois à venir, le travail ne manquera pas et nous nous y attellerons à la sueur de notre front, comme de vrais Flandriens. Ceux-ci se battent pour gagner le Tour. Nous, Flamands, avons les jambes et le cerveau pour y arriver. Ensemble, nous pouvons vaincre des montagnes. Six millions de Flamands, une seule équipe, dotée d'ambition et de résilience flamande.

Investir mais aussi
réformer

Les investissements seuls ne suffiront pas. Nous constatons en effet que même dans un monde sans virus, les investissements sont souvent entravés ou ralentis pour une raison autre que des moyens budgétaires insuffisants. Chaque crise représente donc une opportunité à saisir pour procéder à des réformes, supprimer des dysfonctionnements, simplifier des processus et poursuivre l'amélioration structurelle du fonctionnement de l'Autorité flamande. C'est de cette manière que nous pourrions maximiser le retour sur investissement de chaque euro investi.

Nous attaquerons par conséquent dès 2021 les chantiers relatifs aux réformes suivantes :

- Accélération des procédures d'octroi des permis et de recours :
 - Optimiser le permis d'environnement : raccourcissement des délais, amélioration de la qualité, orientation solution et décisions au niveau correct + charge administrative minimale
 - Réformer le rapport d'incidence sur l'environnement
 - Évaluer et optimiser le décret relatif aux projets complexes (en fonction des récentes expériences)
 - Accélérer les procédures de recours et rattraper le retard : juges supplémentaires pour le "Raad voor Vergunningsbetwistingen" (Conseil du Contentieux des Permis), en vue de ramener le délai de traitement des dossiers à un maximum de 9 mois
 - Introduire un délai de négociation à l'amiable dans le décret flamand sur les expropriations
 - Renforcer la cellule VIP (Projets d'infrastructure flamands) du Département de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire de manière à augmenter le nombre de projets d'infrastructure qui bénéficient du statut VIP et donc d'un accompagnement sur mesure.

- Simplification administrative
 - Un projet collectif du gouvernement, suivi par le KERN, en collaboration avec nos administrations, avec un accompagnement externe et une invitation à collaborer adressée à la société,
 - Une opération à grande échelle contre tout zèle réglementaire dans le cadre de "sessions de radiation",
 - Qui doit aboutir à un premier train de mesures à l'horizon de l'été 2021.

- Nous donnons confiance aux administrations locales, notamment par la mise en place d'un exercice de décentralisation structurelle. Parallèlement, nous poursuivons nos efforts en vue d'un changement de culture, sans paternalisme ni ergotage. La formation des régions doit être développée de manière cohérente et en partant du bas pour parvenir à une délimitation claire soutenue par les administrations locales concernées. Dans cette matière, l'Autorité flamande et les divers secteurs harmonisent autant que possible leurs zones d'action.

- Investissements dans une autorité de la connaissance flamande :
 - Renforcement de la “Vlaamse Statistische Autoriteit” (l’Autorité statistique flamande) dans un but de collecte de données et d’enquêtes de panel
 - Renforcement du “Studiedienst Vlaamse Regering” (le Bureau d’études du Gouvernement flamand), en partie au sein d’un modèle de réseau en regroupant les capacités liées à la connaissance au niveau de l’Autorité flamande globale
 - Au cours de la période à venir, le VDAB est appelé, en tant que régisseur de données, à jouer un rôle prépondérant dans la collecte des données requises auprès de nouveaux groupes cibles sur le marché du travail afin de pouvoir remplir sa mission proactive qui consiste par exemple à entrer en contact avec les chômeurs temporaires et les inactifs, mais aussi à faire office de plate-forme de données anonymisées au niveau macro. Ces données peuvent servir à mieux façonner la politique du marché du travail et à s’adapter aux tendances, comme l’évolution des besoins en matière de compétences.

- Déploiement d’un examen des dépenses à plus grande échelle :
 - Une enveloppe sera prévue pour organiser une reconsidération de chaque grand poste de dépenses à l’aide d’une expertise interne et externe. L’opportunité et l’efficacité et l’efficacité de chacun de ces postes seront analysées. Parallèlement, nous dresserons une liste des réformes ou des économies possibles pour chacun de ces postes grâce à des gains d’efficacité et à la numérisation.
 - Les études seront menées en étroite collaboration avec les départements concernés, le département F&B assurant le secrétariat pour chaque étude, avec une aide extérieure. Celles-ci seront finalisées au plus tard à la fin du mois de juin 2021.

Ces réformes ne sont pas uniquement destinées à améliorer l’efficacité de l’Autorité flamande, mais fourniront également une base plus fondée pour la prise de choix budgétaires.

Approche budgétaire

Des investissements uniques seulement

- En dehors de l'objectif budgétaire
- Provision de relance générale auprès du département F&B au moyen d'un cavalier, à partir duquel des réallocations peuvent se faire au rythme des réalisations.

Nous prévoyons dans ce cadre un nombre limité d'exceptions, axées sur deux domaines spécifiques :

- Bien-être : un secteur des soins de santé performant (a fortiori en période de crise sanitaire) est indispensable à la relance, tant économique que sociale, et la nécessité d'un accord social ambitieux avec ce secteur exige des budgets en grande partie récurrents
- Enseignement : outre des investissements dans les infrastructures (bâtiments scolaires, informatique, etc.), certaines mesures de relance dans l'enseignement exigent aussi des budgets récurrents.

Il est évident que ces dépenses récurrentes soient bel et bien reprises dans les objectifs budgétaires, contrairement aux investissements uniques prévus dans le cadre de ce plan de relance.

Pour le financement, nous devons exploiter au maximum les fonds européens (subsidés/prêts), et il est juste que la Flandre reçoive la part qui lui revient dans les moyens alloués à la Belgique par le Fonds européen pour la relance ; nous accordons en outre aux administrations locales la flexibilité nécessaire pour davantage accroître leurs investissements ; et grâce à des ressources flamandes pour l'augmentation du capital des entreprises, nous créons un effet de levier qui favorisera des investissements privés d'un montant non négligeable ; cette combinaison d'investissements locaux, flamands, européens et privés doit dans sa totalité donner un énorme coup d'accélérateur à la relance économique et consolider notre potentiel de croissance macroéconomique à court comme à moyen terme.

Trajet vers un budget en équilibre

- En Flandre, l'économie et la société ont actuellement besoin de fortes impulsions à l'investissement. Mais à terme, les dettes contractées en conséquence de la crise du coronavirus devront être remboursées. Dans l'idéal, les remboursements pourront être en partie assurés par des chiffres de croissance en hausse, c'est pourquoi il faut absolument faire les bons choix dans notre plan de relance.
- En 2021, nous mettrons l'accent sur la lutte contre le coronavirus et la cohabitation responsable avec le virus, d'une part, et sur le redressement de notre économie et de notre société flamandes d'autre part. Quant au Brexit, il nous mettra devant un énorme défi que nous devons relever.
- Dès que l'économie repartira à la hausse et que nous aurons une vision fiable sur l'effet budgétaire structurel de la crise du coronavirus, le Gouvernement flamand préparera un trajet vers un budget en équilibre et prendra des mesures destinées à réduire le déficit structurellement.

Fers de lance pour les investissements

Augmentation du capital des entreprises et soutien aux exportations (Investissements privés)

À court terme, il est crucial que les entreprises puissent renforcer leur liquidité et leur solvabilité le mieux possible. Quoique les actionnaires et les banques jouent le rôle principal à cet égard, nous, en tant qu'autorité, pouvons intervenir à titre complémentaire en cas de défaillance du marché. Le Gouvernement flamand a déjà pris une série de décisions importantes dans ce domaine, qui doivent maintenant être mises en œuvre sur le terrain.

Déploiement maximal des instruments PMV (Société de participation pour la Flandre) pour les prêts, les participations au capital et les garanties :

- Paquet de 500 millions d'euros pour des prêts subordonnés très bon marché destinés d'une part aux start-ups et aux scale-ups et d'autre part aux PME
- Capacité supplémentaire pour Gigarant (3 milliards d'euros) et pour PMV/Z-Waarborgen (400 millions d'euros) : levier pour un financement bancaire maximal
- "Welvaartsfonds" (Fonds pour la prospérité) (géré par PMV) de 500 millions d'euros (dont 240 millions d'euros flamands/publics, le reste étant privé)
- Élargissement du prêt gagnant-gagnant et de la "vriendenaandeel" (possibilité pour les proches d'apporter du capital).

En conséquence de ces nouvelles missions, la PMV en tant qu'organisation doit aussi se lancer dans une transition profonde (avec notamment un doublement de son bilan en un an). Cette transition est l'occasion d'un exercice stratégique sur une "PMV 2.0", une organisation encore plus forte et un accord de coopération renouvelé entre PMV et la Région flamande.

Nous prenons les mesures de soutien suivantes pour la relance du secteur des médias et de la production audiovisuelle :

- Constitution d'un fonds de garantie pour le secteur de la production audiovisuelle flamande en vue de la conclusion d'une assurance de production
- Budget unique supplémentaire pour le VAF (fonds Média, fonds Cinéma et fonds Gaming) afin d'augmenter la production de contenus flamands
- Projets d'innovation technologique dans le paysage médiatique (toujours en collaboration avec tous les acteurs).

Nous favorisons encore les investissements privés en assainissant/rénovant des sites industriels obsolètes, qu'ils soient pollués ou non, et en allouant des primes pour la lutte contre les sites d'activités vacants et désaffectés.

Investissements publics

Accélération/augmentation des investissements dans les infrastructures. Nous augmentons l'enveloppe d'investissements dans les crédits d'engagement prévue pour cette législature en vue d'accélérer la réalisation de projets d'investissement importants tels que :

- Mobilité et Travaux publics : infrastructure cyclable, navigation intérieure, écluses, murs de quais, rehaussement de ponts, chaînons manquants et points dangereux, projets de tram, etc. (le cas échéant et si possible, dans le cadre de PPP)
- infrastructures culturelles de pointe, infrastructures sportives et patrimoine immobilier
- Construction d'écoles : nouveau programme PPP + poursuite de la résorption des listes d'attente existantes
- Infrastructures de recherche (CSC, clusters de pointe, institutions de recherche flamandes et enseignement supérieur)
- Infrastructures hospitalières et du bien-être
- Infrastructures pour congrès, salons et le tourisme (faisant double fonction d'infrastructure culturelle, si possible) : amélioration de la capacité et de la qualité des infrastructures existantes, nouvelles constructions en cas de besoin, dans le cadre de PPP lorsque c'est possible
- Infrastructures liées à la jeunesse : approche structurelle pour les infrastructures supralocales liées à la jeunesse
- Projets de rénovation urbaine et consolidation des noyaux commerciaux
- Infrastructures de la Communauté flamande à Bruxelles
- Logement social : nouvelles constructions et rénovations.

Liaison Oosterweel, veiller à une mise en œuvre optimale :

- Le plus grand projet d'infrastructure en Europe occidentale : projet de mobilité, mais aussi projet pour la qualité de vie et la prospérité (emplois dans le secteur du bâtiment et de la construction, entre autres).
- Nécessité d'une forte gouvernance de projet, investissements dans la transition modale mais aussi flexibilité/réactivité en matière de réglementation et d'application de procédures. Dans le cadre de la relance : projet mis en œuvre aussi rapidement que possible.

En collaboration avec des intercommunales et des entreprises privées, nous investissons également dans :

- Le déploiement accéléré des compteurs numériques (environ 2 milliards d'euros d'investissement par Fluvius répartis sur 10 ans, dont 80% d'ici 2025).
- Le déploiement accéléré d'un réseau à fibre optique et de la 5G en collaboration avec Fluvius et des opérateurs mobiles entre autres.

Nous prenons le problème de la sécheresse et de la pénurie d'eau à bras-le-corps dans le cadre du Blue Deal. Nous investissons dans l'infiltration pour que la Flandre redevienne une éponge et pour nous donner les moyens d'utiliser au mieux les ressources en eau. Nous veillons à ce que l'eau retrouve toute sa place.

Transformation numérique

Nous devons profiter de cette crise pour saisir toutes les opportunités que nous offre la révolution numérique. Nous devons nous inscrire dans une stratégie de croissance qui encourage la Flandre à bâtir une économie et une société de données de premier plan (données relatives à l'économie, à la santé et au bien-être) tout en nous assurant la confiance du public dans l'utilisation de ces données. Celles-ci se sont révélées vitales lors de cette crise. Nous devons aller au-delà de la numérisation des processus papier, et aussi modifier la méthode de travail et la communication des entreprises et des pouvoirs publics, ainsi que la manière dont nous organisons nos services et abordons et réglons les questions sociétales. Enfin, en misant sur le développement de talents numériques, nous assurons la réussite de cette nécessaire transformation numérique, l'assurance économique pour aujourd'hui et demain.

Cette transformation doit donc se fonder sur les trois piliers de base horizontaux ci-après.

1. Transformation numérique de l'économie et de la société en valorisant les données comme matière première de l'une et de l'autre

Nous encouragerons en premier lieu nos entreprises à intégrer de nouvelles applications de données et numériques, et à intensifier leurs efforts de R&D dans le domaine numérique. Des initiatives prévoyant des incitants et favorisant la diffusion de connaissances seront déployées à cet effet par le biais de la VLAIO (l'Agence de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat). Les PME aussi doivent s'engager sur la voie du numérique. Nous veillons en outre à ce que les projets de R&D des entreprises dans ce domaine puissent compter sur une aide à l'innovation.

Parallèlement, nous créons une entreprise flamande d'utilité publique spécialisée dans le traitement de données. Une telle entreprise d'utilité publique des données fera office de plate-forme d'échange de données intelligente qui créera des conditions équitables en la matière pour l'ensemble des acteurs publics et privés au sein d'écosystèmes affiliés. La confiance dans l'économie des données est garantie par la mise en place d'une tierce partie neutre, l'entreprise d'utilité publique, qui peut organiser le partage des données au sein de secteurs verticaux sans que les entreprises, les organisations et les autorités présentes dans cet écosystème perdent le contrôle de l'accès à leurs données. Les données représentent la matière première de cette société et de cette économie nouvelles, mais cette matière brute doit être travaillée et répondre à des normes de qualité pour présenter de la valeur, les données doivent aussi circuler comme d'autres services d'utilité publique. Un système de coffres-forts numériques, des mécanismes d'autorisation et une rémunération pour l'utilisation des données constituent la clé de voûte de ces démarches. Des modèles de systèmes de coffres-forts numériques se retrouvent dans le secteur de la santé, avec VITAlink comme exemple type, où des accords relatifs à des normes internationales sont également faits.

Concrètement, nous facilitons le succès de la "Mobility as a Service" en investissant dans l'échange de données entre les différentes parties. Nous garantissons ainsi que chaque transporteur et fournisseur de MaaS puisse s'y affilier et qu'aucun acteur ne soit exclu. Ainsi, des services de mobilité nationale, régionale et locale se rassemblent au sein d'une même plate-forme, sur laquelle des partenaires aussi bien publics que privés sont actifs.

Nous tenons en outre à poursuivre notre soutien à la mobilité accrue sur le marché immobilier flamand. Les citoyens et les entreprises achètent et vendent des biens immobiliers à une fréquence accrue et dans ce contexte, ils comptent sur les différentes autorités pour leur fournir des informations correctes et pertinentes sur ces biens plus rapidement et plus facilement qu'aujourd'hui. Dans l'idée de permettre à tous les acteurs de bénéficier de ces avantages, nous devons aménager une autoroute de l'information dans le domaine de l'immobilier.

Nous faisons évoluer la Flandre en une région intelligente comme le stipule le plan d'approche du Gouvernement flamand qui se base sur l'étude de l'écosystème des smart cities. Nous continuons de miser sur des appels thématiques qui accélèrent la numérisation des communes et renforcent la prestation de services au bénéfice des citoyens et des entreprises.

Nous souhaitons par ailleurs mettre sur pied une plate-forme pour les données de capteurs dans le cadre du projet smart cities de manière à ce que celles-ci puissent également être utilisées dans d'autres applications. Dans ce cas comme dans d'autres dans le domaine des smart cities, des liens sont établis avec la structure de gouvernance flamande pour le développement de la Flandre en tant que région intelligente ("Slimme Regio Vlaanderen"). Le développement de cette plate-forme et d'autres plate-formes smart city reste conforme aux principes de l'architecture Open City flamande.

Nous investissons dans un programme de transformation numérique innovant pour les médias flamands et régionaux, lequel se base principalement sur une infrastructure partagée pour les médias et les données dans deux domaines : des données, des algorithmes et des contenus médiatiques fiables associés à une production, un stockage et une distribution numériques performants.

Nous lançons également un réseau de mesure des eaux ("Meetnet Water") qui offre toutes les données ouvertes pertinentes à un seul endroit par le biais d'un partage de données public-privé. Dans le cadre de notre ambition d'une économie plus circulaire, nous inventorierons les données associées aux flux de déchets, si bien que ces matières premières potentielles seront regroupées de manière transparente, par le biais de l'offre et de la demande.

Outre l'aspect économique, il faut prendre en compte le citoyen en tant que demandeur de soins, qui est au cœur des soins de santé. Nous devons donc pouvoir adapter les soins aux besoins, souhaits et préférences personnels de chaque citoyen, tandis que les prestataires de soins doivent travailler de manière multidisciplinaire. Cet objectif passe par la réalisation d'un plan de soins et de soutien numérique et d'un dossier patient informatisé pour la première ligne. Nous veillons ainsi à ce que les informations partagées par voie numérique puissent être utilisées pour définir et évaluer la politique de la santé, pour appuyer la recherche scientifique et pour soutenir l'offre de soins et d'assistance. Nous développons une solution "blended care" dans l'offre d'aide, sous la forme d'une plate-forme d'accompagnement électronique sécurisée, qui offre des possibilités de rencontre en ligne et physique et qui se base sur les expériences en matière de soins en ligne lors de la première vague. Celle-ci s'intègre de préférence à un dossier d'accompagnement électronique, ce qui contribue en outre à la simplification administrative. Nous soutenons les établissements dans l'implémentation de cette solution.

Nous souhaitons par ailleurs engager des moyens afin de renforcer la confiance (numériquement inclusive) du citoyen dans l'économie des données en lui donnant le contrôle des données de manière à ce qu'il puisse les partager plus rapidement et de manière plus sécurisée et créer ainsi une identité numérique qu'il gère personnellement. Nous investissons dans le renforcement des connaissances relatives à la technologie solide dans nos universités. Dans ce domaine, la Flandre se pose en pionnier et lancera, entre autres, une plate-forme de carrière ainsi qu'un compte d'apprentissage et de carrière personnalisés afin d'aider les citoyens à trouver un travail, à suivre une formation, à se recycler et à augmenter encore le taux d'emploi.

2. Transformation numérique des services publics

Le point de départ de la prestation de services numériques consiste à les concevoir en nous inspirant du quotidien des citoyens et des entreprises. L'approche utilisée pour répertorier les événements de la vie importants s'inscrit parfaitement dans cette optique. Elle demande de la collaboration, des accords et une standardisation, donc une régie et une coordination centralisées, ainsi qu'un soutien significatif de la part des administrations locales. En effet, de nombreux processus liés à ces services sont de nature interadministrative. Pour parvenir à une transformation numérique cohérente de l'administration, nous mettons en place une structure d'appui pour les administrations flamandes et locales (avec un actionnariat local) en étroite collaboration avec l'entreprise d'utilité publique spécialisée dans le traitement de données (notamment dans le domaine des smart cities) et les administrations locales ; nous lançons un guichet des associations et accélérons le déploiement d'un profil citoyen et d'un guichet électronique pour les entreprises "as a service" accessibles à partir des sites internet des administrations locales, qui deviennent ainsi des portails d'accès en ligne à part entière, uniques, pour les services des autorités locales, flamandes et fédérales. Grâce à un lien intégré de "mijn Burgerprofiel" (mon profil Citoyen) aux systèmes informatiques des administrations locales, nous accélérons et renforçons la transformation numérique au niveau local comme une première étape dans le cadre du projet "Gemeente zonder gemeentehuis" (Commune sans maison communale). Parallèlement, nous investissons aussi au sein de l'Autorité flamande dans les systèmes et processus sous-jacents, en tant qu'éléments d'une très grande importance, en vue de faciliter cette prestation de services commune.

Par ailleurs, nous nous attelons également à accélérer et à améliorer le traitement et l'accessibilité numériques du permis d'environnement tout au long de la procédure, de l'introduction à la protection juridique, ce qui comprend la numérisation complète du DBRC (service des juridictions administratives flamandes) ainsi que l'amélioration de l'accessibilité numérique du guichet environnement et aménagement du territoire pour le public pendant la crise du coronavirus.

Les investissements dans la numérisation au sein de l'administration doivent en outre constituer un levier pour notre industrie technologique locale. C'est dans ce but que nous aidons les administrations locales à concevoir et à intensifier leurs projets smart city.

Une plate-forme de réservation et de billetterie sera élaborée en collaboration avec le marché privé pour tous les acteurs culturels.

En ce qui concerne la protection sociale flamande et le Groeipakket (Panier de croissance) de chaque citoyen, nous développons des applications qui permettent au citoyen (ou à son représentant) d'introduire lui-même une demande d'un budget de soins et de consulter l'état de son dossier (demande introduite, décision prise, etc.).

En outre, nous transformons la plate-forme numérique de la protection sociale flamande en un système performant et facilitant. Nous visons, sur la base des flux de données numériques disponibles, une attribution automatique maximale des droits, avec une intervention minimale du citoyen, en ayant recours à MAGDA (plateforme de partage des données entre administrations) si possible.

L'implémentation échelonnée de BelRAI (plateforme d'évaluation globale des besoins en soins de santé) dans différents secteurs est destinée à accélérer davantage le processus d'attribution automatique.

3. Développement de talents numériques

La crise du coronavirus a encore accentué l'importance de la numérisation à l'école, sur le marché du travail et au sein de la société à plusieurs niveaux. Au départ, les moyens informatiques constituaient la première ligne d'assistance pour permettre l'apprentissage à distance. Par ailleurs, la crise du coronavirus a mis à nu le besoin d'une approche sur mesure comme une des réponses au décrochage non-qualifié et à la baisse de la qualité de l'enseignement et à l'encouragement de la participation à l'apprentissage tout au long de la vie. La numérisation facilite cette approche sur mesure dans l'enseignement. Une augmentation du travail sur mesure dans l'enseignement, la formation et l'intégration civique implique qu'il faut s'organiser en fonction de l'apprenant, ce qui signifie donc aussi qu'il faut structurer l'innovation dans l'enseignement et l'apprentissage au-delà des réseaux d'enseignement, et tous dispensateurs de formation (privés) et toutes formations sur le tas confondus mais qu'il faut aussi déployer un modèle de connectivité pour en générer des économies d'échelle. A cette fin, nous souhaitons pérenniser de manière qualitative la formation à distance par internet dans l'enseignement et l'intégration civique, mais aussi faciliter au maximum les cours en ligne dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie. Nous consoliderons les compétences numériques de tous les Flamands pour assurer le succès économique et social de cette transformation numérique. À cet effet, nous préparerons un programme ambitieux pour venir à bout de l' "analphabétisme informatique" et améliorer les compétences médiatiques. Pour ce faire, nous soutenons des partenariats locaux, dans le cadre desquels des dispensateurs d'enseignement et de formation, des administrations locales et des centres de récupération mettent sur pied des initiatives pour aider des groupes vulnérables à se lancer dans le numérique. Par le biais de digi-bases, ces partenariats mettent à disposition de l'équipement et assurent des formations et la maintenance.

Nous garantissons un accès à l'internet à toute personne qui en a besoin au moyen de la fonctionnalité de l'UiTPAS. Grâce à des digi-buddies nous soutenons l'efficacité du plan d'action "Iedereen digitaal" (Tous numériques) sur le terrain.

Climat, durabilité et innovation

La relance économique doit dans le même temps contribuer au maximum à la réduction des émissions de carbone de notre économie et de notre société, conformément aux ambitions/objectifs du "Vlaams Energie- en Klimaatplan 2030" (Plan flamand Énergie-Climat 2030) (VR 09/12/2019), de la stratégie climatique à long terme 2050 (VR 20/12/2019) et de la stratégie de rénovation à long terme 2050 (VR 29/05/2020).

- Poursuite de l'augmentation des investissements dans l'innovation
 - Accélérer la trajectoire de croissance R&D, avec une attention particulière pour les projets R&D des entreprises
 - PMV gère également le Flanders Future Tech Fund, qui a été fondé en 2019 avec un capital disponible de 75 millions d'euros. Utiliser cet argent pour la recherche innovante dans les technologies de plate-forme (à haut risque)
 - La Flandre en tant que "chiplab" mondial : capital SEC-8 supplémentaire pour augmenter la capacité clean-room de l'IMEC et pour investir dans des spin-off de nanotechnologie prometteurs via le fond imec.xpand
 - Investissements dans des projets phares des ports flamands en matière de captation et de réutilisation de CO2
 - Impulsions à l'investissement unique en vue de l'obtention d'éventuelles enveloppes subventionnelles européennes
 - Bioéconomie : production durable de biogaz et de biomasse, utilisés pour des produits biosourcés, les flux résiduels de l'agriculture peuvent également être réutilisés comme matière première dans la bioéconomie en remplacement des carburants fossiles
 - Agriculture : renforcement des investissements du VLIF (Fonds flamand d'Investissement agricole) pour le problème de la sécheresse, investissements climatiques, techniques innovantes dans les entreprises agricoles et horticolas et dans le secteur agroalimentaire (avec une orientation sur la circularité, l'économie alimentaire, les circuits courts et la bioéconomie).

- Transition vers une économie de l'hydrogène : nous voulons transformer la Flandre en une région à la pointe du progrès en matière d'hydrogène, notamment en allouant des aides à des projets concrets qui peuvent être réalisés à court terme (cf. projets à Zeebrugge, Ostende, Anvers, Gand, etc.) ; dans le même temps, nous préparons dès maintenant la Flandre à un éventuel PIIEC européen en matière d'hydrogène.

- Blue Deal contre la sécheresse, les inondations et pour la recherche hydrologique : dans ce cadre, nous prenons le problème de la sécheresse et de la pénurie d'eau à bras-le-corps. Nous investissons dans l'infiltration de l'eau pour que la Flandre redevienne une éponge de sorte que nous puissions utiliser les ressources en eau de façon optimale. Nous veillons à ce que l'eau retrouve toute sa place.

- Augmentation de l'activité de rénovation du parc immobilier
 - Programme de grande envergure pour la rénovation énergétique des logements particuliers : l'octroi d'une prime au label et d'un crédit à la rénovation sans intérêt (les charges d'intérêt étant supportées par des prélèvements sur le Fonds de l'Énergie et le Fonds Climat, cf. accords précédents) afin d'inciter autant que possible les nouveaux propriétaires à entreprendre une rénovation énergétique en profondeur de leur logement
 - Prime de désamiantage pour les particuliers + désamiantage dans les écoles et le secteur des soins de santé
 - Prolongement/renforcement de la prime de démolition et de reconstruction (en attendant une réduction [fédérale] de la TVA à 6%)
 - Prime à la rénovation intégrée à partir de 2022
 - Fonds d'achat d'urgence
 - Politique d'accompagnement pour le démantèlement du chauffage électrique à accumulation
 - Plan d'action Efficacité énergétique de l'Autorité flamande par le biais de la VEB (Agence flamande pour l'économisation énergétique dans le secteur public) et appuyé par des recherches via EnergyVille.

- Verdissement du transport et transition modale :
 - Nous augmentons nos investissements dans tous les modes de transport durables, avec entre autres un verdissement du parc de véhicules de De Lijn, une attention particulière pour l'infrastructure cyclable et une accélération des investissements (cf. ci-dessus) dans la navigation intérieure (ponts sur le canal Albert, liaison Seine-Escaut, Dendre, murs de quais, etc.)
 - Nous prévoyons une enveloppe pour le cofinancement via des droits de tirage par commune (en fonction du nombre d'habitants) dans le cadre duquel nous ajoutons 1 euro pour chaque tranche de 2 euros que les administrations locales investissent dans les infrastructures cyclables
 - Nous accélérons le déploiement d'une infrastructure de bornes de recharge pour les véhicules électriques
 - Nous investissons dans un éclairage LED le long de la voirie régionale.

- Augmentation des investissements dans l'énergie renouvelable, aussi bien pour les panneaux solaires (panneaux solaires particuliers et de taille moyenne) et les appels à projets pour les petites et moyennes éoliennes que pour les réseaux de chaleur, en donnant la priorité aux projets les plus rentables (à l'exception de l'appel aux projets innovants).

- Accélération de la transition vers une économie la plus circulaire possible :
 - Développement de la Flandre en plaque tournante du recyclage, ce qui implique notamment la collecte de matériaux précieux, une aide aux entreprises pour soutenir les projets de recherche dans le domaine "design to recycle", etc.
 - Soutien à l'innovation dans le secteur de la construction, en mettant l'accent sur la construction circulaire
 - Recherche et accompagnement d'entreprises qui effectuent une transition vers l'économie circulaire.

Investissement dans l'homme et la société

Secteur des soins et du bien-être

Nous libérons un budget récurrent supplémentaire de 525 millions d'euros en plus du budget d'élargissement déjà prévu pour le bien-être, un total de 1,1 milliards d'euros pour le bien-être et les soins :

- Meilleure rémunération du personnel soignant et renforcement de l'attrait de ces fonctions (entre autres en donnant une image positive, en travaillant sur les entrées indirectes, en proposant des recyclages supplémentaires pour obtenir une qualification en art infirmier, etc.)
- Capacité : poursuite de l'élargissement de l'offre de soins dans divers secteurs
- Améliorations de la qualité, allègement de la charge de travail, etc.
- Réformes : IFIC (Institut de Classification des Fonctions), décloisonnement, etc.

Toutes ces mesures seront négociées cet automne en vue de la conclusion d'un accord social avec les secteurs concernés pour toute la législature.

Simultanément à la conclusion d'un nouvel accord social, le cadre du renouvellement des soins a été élaboré, qui met l'accent sur des cadres modérément réglementés, des laboratoires vivants, l'entrepreneuriat social, le financement personnalisé et la responsabilisation financière des structures en ce qui concerne les résultats et l'innovation.

Nous accélérons les investissements prévus dans les soins résidentiels flamands (et les centres spécialisés en la matière) afin de répondre efficacement à la forte hausse du besoin en soins des résidents et de contribuer à la résorption d'un retard hérité du passé. Nous veillons également à ce que ces mesures aient un effet positif sur l'accessibilité financière des centres de soins résidentiels.

Enseignement et Emploi : formation et apprentissage tout au long de la vie

- Collaboration entre Emploi et Enseignement
2021, "Année de la formation" : une vaste offensive sur le plan de la formation, aussi bien pour les demandeurs d'emploi et les chômeurs temporaires que pour les inactifs et les personnes qui ont un emploi mais souhaitent (ou doivent) se réorienter. Réorienter au maximum les dépenses supplémentaires sur 2021 pour permettre aux personnes de saisir au plus vite de futures opportunités d'emploi et plus concrètement :
 - Pour développer les compétences des adultes, nous renforçons et promouvons l'offre de formations (en ligne) auprès d'un large éventail de dispensateurs de formation : centres d'enseignement pour adultes, centres d'éducation de base, hautes écoles, universités, VDAB, formations pour entrepreneurs, dispensateurs de formation sectoriels ou privés ;
 - Nous stimulons chez les apprenants potentiels la demande en formation et l'orientation vers une de ces formations ainsi qu'une amélioration des compétences au moyen des informations fournies, d'un accompagnement (de carrière), d'instruments axés sur la demande, des CAA (compétences acquises ailleurs) et du NARIC, via le VDAB et pour les primo-arrivants via l'Agence Intégration & Insertion civique ;
 - Nous répondons aux besoins en compétences au moyen notamment de bilans de compétences, d'une analyse des besoins en formation et d'une offre taillée sur mesure ;
 - Nous renforçons l'apprentissage sur le lieu de travail au sein des entreprises et des organisations, y compris dans le cadre de l'apprentissage dual.

Enseignement :

- Attention particulière pour les enfants et les étudiants les plus vulnérables :
 - Nous investissons dans des parcours de remédiation supplémentaires en vue de rattraper le plus rapidement possible le retard scolaire pris lors de la crise du coronavirus ; à cet effet, nous pérennisons les écoles d'été en collaboration avec les administrations locales tout en élargissant le concept en direction de ce qu'on appelle les "bijtscholen" (écoles des devoirs) pendant les périodes de vacances et autres moments extrascolaires (qui peuvent aussi être utiles aux élèves plus forts pour approfondir une matière, par ex. en préparation à l'enseignement supérieur) ;
 - Nous nous efforçons par ailleurs de réintégrer au maximum les élèves qui ont quitté l'enseignement prématurément en raison de la crise du coronavirus, notamment par le biais de l'aide à la jeunesse ;
 - Nous renforçons les services aux étudiants dans l'enseignement supérieur afin que les étudiants vulnérables qui ont pris du retard dans leurs études puissent bénéficier d'un accompagnement supplémentaire.
- Nous renforçons encore l'attrait des entrées indirectes en honorant l'ancienneté acquise ailleurs, en vue de résoudre la pénurie d'enseignants ; nous prévoyons par ailleurs une formation pédagogique courte mais efficace pour les entrants indirects ;
- Nous créons un fonds stratégique (ponctuel) pour l'innovation au niveau des formations et de l'infrastructure de formation dans l'enseignement supérieur.

Emploi

- Des défis importants se posent sur le marché du travail : hausse du chômage mais aussi pénurie et inadéquation entre l'offre et la demande, évolution des besoins en formation, numérisation, etc. Nous concluons dès lors un accord VESOC "Alle hens aan dek" (Tout le monde sur le pont) dans le but de faire rapidement repartir le taux d'emploi vers les 80%. En sa qualité de régisseur du marché du travail, le VDAB se tient prêt à relever ces défis. Pour ce faire, nous prenons les mesures suivantes :
 - activer le plus rapidement possible les personnes qui ont perdu leur emploi en raison de la crise du coronavirus, mais aussi les personnes actives en dehors des circuits usuels et les personnes en intégration civique ;
 - pourvoir à un maximum de postes vacants et faciliter les transitions ;
 - mener une offensive sur le terrain des formations et des carrières (cf. ci-dessus) ;
 - renforcer les carrières des demandeurs d'emploi et des travailleurs vulnérables ;
 - renforcer le soutien au travail durable et faire du télétravail un élément permanent dans l'organisation des entreprises. Nous investissons en outre dans le bien-être psychique au travail.
- Nous prenons une initiative pour rendre le travail rémunérateur. Nous mettons en œuvre le "jobbonus" flamand conformément aux modalités définies dans l'Accord de Gouvernement flamand.

Renforcer le bien-être mental des Flamands et la cohésion sociale dans la société

Il ne fait aucun doute que la crise du coronavirus a un impact sur le bien-être psychosocial de la population. Beaucoup de citoyens ressentent de l'insécurité, de l'angoisse et du stress. Cette situation peut avoir de graves conséquences, a fortiori si elle va de pair avec un isolement (social) et avec la disparition de sources d'aide et d'activités. Ces conséquences peuvent s'exprimer de différentes manières : augmentation des problèmes de santé (mentale) et multiplication des situations sociales pénibles, voire dangereuses au sein des familles, pour les jeunes et les enfants.

L'importance du bien-être psychosocial des personnes, et à plus forte raison de nos jeunes, l'importance de l'intégration dans le quartier et la société en général ainsi que la valeur des contacts sociaux a été mise en lumière par la crise du coronavirus, plus encore qu'avant.

En avril 2020, dans le cadre de la lutte contre le COVID-19, le Gouvernement flamand a anticipé ces conséquences et mis sur pied un plan d'action Bien-être mental ("Actieplan Mentaal Welzijn"), il prolonge ces efforts dans le cadre de la relance à la lumière de la deuxième vague et du constat que les problèmes psychiques ne se manifestent souvent que des mois après la crise. La reprise économique ne se concrétisera que si nous accordons une attention suffisante au bien-être mental de la population en général et de quelques groupes cibles spécifiques, notamment les travailleurs du secteur des soins et du bien-être, les enfants et les jeunes, les personnes isolées, les intervenants de proximité, les bénévoles, etc., en particulier.

Dans ce même cadre, nous investissons en outre dans les projets suivants :

- Une nature de meilleure qualité, davantage de forêts (4000 ha) et un meilleur accès à la verdure, ainsi que des projets de défragmentation écologique à la hauteur des infrastructures de transport existantes, qui contribuent à la sécurité routière, au débétonnage et à un verdissement de qualité
- Renforcement du bien-être mental des enfants, des jeunes et des personnes âgées
- Agrandissement de l'espace réservé aux enfants et aux jeunes
- Facilitation de la vie associative et bénévole avec un guichet des associations ("verenigingsloket") numérique
- Injection ponctuelle en 2021 d'oxygène au talent créatif/à la maîtrise individuel(le)
- Renforcement de la promotion de la santé mentale à titre préventif au niveau local dans le cadre des quartiers solidaires, des Overkophuizen (maisons destinées aux jeunes où ceux-ci peuvent parler de leurs problèmes e.a.) et des partenariats "Één gezin, één plan" (Une famille, un plan)
- Renforcement de l'approche contre la violence intrafamiliale
- Investissement supplémentaire dans les activités extrascolaires en collaboration avec des administrations locales en faveur des enfants ("spelend leren", apprendre en jouant), en faveur d'initiatives de travail de quartier et de la lutte contre la pauvreté au niveau local
- Les différents domaines politiques concernés de l'Autorité flamande et l'administration locale concernée s'engagent, sur la base de contrats d'amélioration des quartiers, à inverser le cercle vicieux dans ces quartiers en investissant entre autres dans le logement, l'enseignement et l'emploi, au moyen d'un ensemble de mesures douces et fermes, qui peuvent déroger à la réglementation existante conformément au décret de gouvernance.

Brexit

De nombreuses entreprises et un certain nombre de secteurs spécifiques devront également être soutenus pour qu'ils puissent gérer les conséquences d'un Brexit dur à la fin de l'année. Le Royaume-Uni est en effet le quatrième partenaire commercial de la Flandre. Mais de manière générale, nous devons donner encore plus d'incitants à l'exportation à nos entreprises flamandes et aider les entreprises exportatrices à diversifier encore plus leurs produits, services et débouchés commerciaux (notamment grâce à des participations à des salons et événements internationaux).

- Nous prolongeons le plan de promotion des exportations de la FIT (Flanders Investment & Trade) ainsi que les initiatives VLAM (Office flamand d'Agro-marketing) en 2021 en 2022 et leur ajoutons des mesures de soutien supplémentaires pour les entreprises qui sont touchées de plein fouet par un Brexit dur (notamment en raison de l'obligation de respecter les obligations douanières et réglementaires).
- Nous renforçons également nos efforts destinés à attirer des investissements, notamment en assurant la promotion de la Flandre auprès des investisseurs en tant que région de la connaissance innovante, avec l'aide de consultants spécialisés dans 15 pays de pointe et des visites sur les lieux virtuelles grâce à l'amélioration de la technologie ; le Brexit constitue également une opportunité d'attirer certaines activités logistiques ("Flanders, the gateway to Europe").
- Le Brexit exigera une importante transformation du modèle économique d'un grand nombre d'entreprises pour laquelle nous prévoyons un soutien ciblé par le biais de la VLAIO (Agence de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat).
- Dès que l'UE fera toute la clarté sur le fonds Brexit prévu dans le cadre financier pluriannuel, nous devons l'exploiter au maximum. La Belgique doit se rendre à l'évidence : étant donné que l'impact du Brexit touchera presque exclusivement l'économie flamande, il est logique que ces moyens soient alloués quasiment intégralement à la Flandre.

A large, solid yellow graphic element that occupies most of the page, starting from the top and extending down to the bottom right corner, where it tapers slightly.

DEPARTMENT OF
CHANCELLERY &
FOREIGN AFFAIRS

Avenue du Port 88, boîte 100
1000 Bruxelles
www.vlaanderen.be